

RÉUNION SPÉCIALE
5 juin 2017
19H15
Auditorium de Clair

Présents : Jean-Pierre Ouellet Maire
Francine Bossé Greffière par intérim
Yves Gagnon Greffier temporaire

Conseillers :

Quartier 1	Pierrette Bouchard	Rino Levasseur
Quartier 2	Carl Sawyer	Steve Cyr
Quartier 3	Francine Caron	Georges Michaud
Quartier 4	Michel Jean Morin	Nathalie Toussaint

1. MOT D'OUVERTURE DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue à tous et remercie Son Honorable Madame Francine Landry, Ministre de la Francophonie et d'Opportunités Nouveau-Brunswick pour sa présence ainsi qu'à Madame Michelle Daigle, adjointe de circonscription pour le Madawaska, qui représente le Député Fédéral, Monsieur René Arseneault. Monsieur le Maire fait un bref discours.

2017-06-05 Il est proposé par le conseiller Michel Jean Morin, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Qu'il est résolu que Monsieur Yves Gagnon agisse à titre de greffier de la réunion jusqu'à la nomination d'un (e) greffier (ère) par intérim pendant la réunion. Adoptée.

2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune

3. RÉOLUTIONS

2017-06-05(1) Il est proposé par le conseiller Michel Jean Morin, appuyé par la conseillère Pierrette Bouchard

Qu'il est résolu que le conseil de la communauté rurale de Haut-Madawaska adopte des règles de procédures intérimaires inspirées du Code Morin jusqu'à l'adoption d'un arrêté procédural. Adoptée.



2017-06-05(2) Il est proposé par la conseillère Pierrette Bouchard, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le conseil de la communauté rurale de Haut-Madawaska nomme Francine Bossé au poste de greffière de la communauté rurale par intérim tel que prévu à l'alinéa 19(6)(a) de la *Loi sur les municipalités* jusqu'à la nomination d'un(e) greffier(ère) de la communauté rurale à temps plein. Adoptée.

2017-06-05(3) Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Qu'il est résolu que le conseil de la communauté rurale de Haut-Madawaska nomme Serge Dionne au poste de trésorier par intérim tel que prévu à l'alinéa 19(6)(a) de la *Loi sur les municipalités* jusqu'à la nomination d'un(e) trésorier (e) à temps plein. Adoptée.

2017-06-05(4) Il est proposé par le conseiller Georges Michaud, appuyé par la conseillère Francine Caron

Qu'il est résolu que le conseil de la communauté rurale de Haut-Madawaska établisse un budget de 5 000\$ pour les dépenses du premier conseil pour la période qui précède la date d'effet en constitution en communauté rurale afin de faciliter la transition de la nouvelle communauté rurale tel que prévu au sous-alinéa 19(6)(b)(ii) de la *Loi sur les municipalités*. Adoptée.

2017-06-05(5) Il est proposé par le conseiller Carl Sawyer, appuyé par le conseiller Georges Michaud

Qu'il est résolu que le conseil de la communauté rurale de Haut-Madawaska mandate le maire et le trésorier par intérim d'ouvrir les comptes bancaires pour la nouvelle communauté rurale en date du 1^{er} juillet 2017;

Qu'il est également résolu que le Maire et le Trésorier par intérim informe les institutions financières existantes des municipalités localisées sur son territoire qu'ils devront modifier les signataires autorisés en date du 1^{er} juillet 2017 afin que les nouveaux signataires soient le Maire et le Trésorier par intérim;

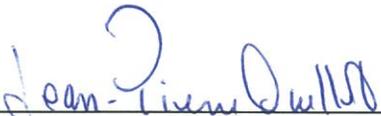
Qu'il est également résolu que le Maire et le Trésorier par intérim soient autorisés à signer tous les documents pour donner effet à cette résolution. Adoptée.

4. SÉANCE DE PHOTO OFFICIELLE

Le maire invite Monsieur Serge Dionne à se joindre à l'équipe pour la photo officielle.

5. FERMETURE DE LA RÉUNION

L'ajournement de la fermeture de la réunion est proposée par la conseillère Francine Caron à 20h15.


Jean-Pierre Ouellet
Maire


Francine Bossé
Greffière par intérim

